



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas  
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928  
Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2006/24  
Le 3 juillet 2006

### Délimitation maritime en mer Noire (Roumanie c. Ukraine)

#### La Cour fixe des délais pour le dépôt d'une réplique et d'une duplique

LA HAYE, le 3 juillet 2006. La Cour internationale de Justice (CIJ), par une ordonnance en date du 30 juin 2006, a autorisé la présentation d'une réplique par la Roumanie et d'une duplique par l'Ukraine en l'affaire relative à la Délimitation maritime en mer Noire (Roumanie c. Ukraine).

Dans son ordonnance, la Cour a fixé au 22 décembre 2006 et au 15 juin 2007 respectivement les dates d'expiration des délais pour le dépôt de ces pièces de procédure.

La suite de la procédure a été réservée.

#### Historique de la procédure

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse n° 2004/31 sur le site Internet de la Cour ([www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)). Cliquer sur «Rôle», puis sur le nom de l'affaire susmentionnée.

---

Le texte intégral de l'ordonnance de la Cour sera prochainement disponible sur le site Internet de la Cour. Il est toutefois rappelé que les pièces de la procédure écrite demeurent confidentielles au moins jusqu'à l'ouverture de la procédure orale.

---

Département de l'information :

Mme Laurence Blairon, chef du département (+ 31 70 302 23 36)  
MM. Boris Heim et Maxime Schoupe, attachés d'information (+ 31 70 302 23 37)  
Adresse de courrier électronique : [information@icj-cij.org](mailto:information@icj-cij.org)